

Comment nous contacter ?
Où nous trouver ?



S2 INFO

Des permanences sont tenues du lundi au vendredi au local du SNES
(Maison des syndicats : 2 rue du parc à Chalon)

Edito



ETOUFFEMENT PAR LE SILENCE

Précarisation accrue du statut et des conditions de travail (et donc d'existence) des collègues AESH, dégradation continue des conditions de travail des personnels d'éducation (Psy-EN, CPE, enseignants, AED), et remise en cause de leurs statuts... Le tableau que nous pourrions dresser de cette rentrée 2019 est bien sombre, et se noircit de semaine en semaine.

Le triomphalisme permanent de notre ministre cache donc une réalité plus prosaïque : augmentation illégale du temps de travail des AESH, suicides de collègues poussés à bout par une administration sourde aux remontées de terrain témoignant d'une souffrance au travail grandissante, suppression des commissions paritaires pour « améliorer le dialogue avec les partenaires sociaux », réforme des lycées bâclée et imposée à des collègues démunis... Mais chut ! C'est la « meilleure rentrée » qu'ait jamais vécue notre ministre de l'Éducation Nationale !

Reprendre la main sur nos métiers et, plus largement, récupérer les rênes de notre destin commun, voilà par quoi commencer pour briser cet étouffement par le silence.

Comment ? Tout d'abord, en ne restant plus seul, en créant des moments de discussion et d'échanges, en se mobilisant afin d'impulser ensuite une dynamique collective, pour rassembler le plus grand nombre sur les enjeux à venir.

Pour vous y aider, le SNES 71 se tient à vos côtés, et se propose de venir en HIS dans vos établissements. D'ailleurs, les occasions ne vont pas manquer de faire valoir nos idées. La réforme des retraites, voilà un sujet qui devrait fédérer l'ensemble de la profession (et bien au-delà) ! Ainsi, le 5 décembre prochain, il s'agira d'envoyer unitairement et massivement un message clair au gouvernement : la retraite par points, c'est NON !

Séverine Michel et Ghislain Bertrand

	Matin	Après-midi
Lundi		<i>Ghislain BERTRAND</i>
Mardi		<i>Xavier DIEUDONNE</i>
Mercredi		<i>Hakim BOUTMOUDIT</i>
Jeudi	<i>Philippe BERNARD, Ghislain BERTRAND, Hakim BOUTMOUDIT, Emmanuel DUBOIS</i>	
Vendredi		<i>Séverine MICHEL, Emmanuel DUBOIS</i>

Contacter le SNES	<i>La section départementale</i>	<i>La section académique</i>	<i>La section nationale</i>
	SNES, Maison des syndicats 2, rue du Parc 71 100 Chalon sur Saône	SNES 6, allée Cardinal de Givry 21 000 Dijon	SNES 46, avenue d'Ivry 75 647 Paris Cedex 13
	03 85 42 15 56	03 80 73 32 70	01 40 63 29 00
	snes71@dijon.snes.edu	s3dij@snes.edu	secgene2@snes.edu
	www.dijon.snes.edu	www.dijon.snes.edu	www.snes.edu

Stages à venir



Accueil des élèves migrants ou issus de l'immigration à l'école

Organisé par la FSU 71 le **jeudi 12 décembre 2019**, à Chalon sur Saône

Conseil d'administration

Organisé par le SNES FSU 71 le **jeudi 16 janvier 2020**, à Chalon sur Saône
Autorisation d'absence à déposer avant le 16 décembre 2019

Carrière

Organisé par le SNES FSU 71 le **mardi 18 février 2020** et animé par Philippe Bernard en charge des carrières à la section académique, à Chalon sur Saône
Autorisation d'absence à déposer avant le 18 janvier 2020

Mutations inter-académiques

La période de saisie des vœux sur le serveur SIAM pour participer au mouvement inter-académique est fixée :

du mardi 19 novembre au jeudi 9 décembre 2019 (dates précises à venir)

Pour vous aider à formuler correctement vos vœux de mutation, les commissaires paritaires du SNES-FSU vous proposent :

→ une réunion d'information le **mercredi 20 novembre 2019** à la maison des syndicats à Chalon-sur-Saône (à 15h)

→ des rendez-vous téléphoniques personnalisés

Privilégiez l'adresse snes71@dijon.snes.edu pour les prises de RDV.



**RETRAITE PAR POINTS, C'EST NON :
LE PROJET DE REFORME MACRON-DELEVOYE DOIT ETRE ABANDONNE !
POUR EN OBTENIR LE RETRAIT
ET POUR LE MAINTIEN DU SYSTEME PAR REPARTITION !**

Nous sommes tous perdants : notre refus est catégorique.

Réunions d'Informations Syndicales unitaires ouvertes à tous (1er et 2nd degrés)
SUD, CGT Educ'Action, SNUDI FO, FSU

- le MARDI 12 NOVEMBRE à Chalon (Maison des syndicats 13h30-16h30)
- le JEUDI 14 NOVEMBRE à Montceau (UL CGT 13h30-16h30)
- le VENDREDI 15 NOVEMBRE à Mâcon (Maison des syndicats 13h30-16h30)

Des HIS seront organisées dans les établissements du second degré.

N'hésitez pas à solliciter les syndicats pour en organiser une dans votre établissement.

Nos organisations considèrent que les différents appels à la grève illimitée à partir du 5 décembre ouvrent la perspective importante d'une grève unitaire, interprofessionnelle et reconductible pour obtenir le retrait du projet DELEVOYE.

Toutes et tous ensemble, dès maintenant, préparons, construisons, organisons la grève à partir du 5 décembre, pour gagner, pour imposer le retrait de ce sinistre projet.

CR du CTSD du 5 novembre 2019

Après lecture des déclarations des organisations syndicales (UNSA, SGEN, FSU et FO) et à la demande de la FSU, une minute de silence est observée à la mémoire de Christine Renon.

Le DASEN précise que le 6 novembre, le ministre réunira tous les DASEN pour évoquer le sujet de la direction des écoles.

La FSU interpelle le DASEN au sujet des AESH en lui rappelant que lors de l'audience du 26 septembre consacrée à la circulaire AESH 71, il devait discuter avec la Rectrice de la légalité de cette circulaire. La FSU indique qu'il est inacceptable d'augmenter le temps de travail des AESH sans rémunération des heures supplémentaires. Le DASEN reconnaît ces discussions mais nous informe que le ministère ne contredit pas sa circulaire. Pour lui, le travail invisible est ainsi pris en compte et intégré dans le service. Augmenter le nombre d'heures, c'est justement pour mieux encadrer ce temps de travail invisible. Pour la FSU, il y a bien un revirement entre l'audience de septembre et ce CTSD...

La suite : <http://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5851>



Les lycées, présents au CTSD du 5 novembre... extrait de déclaration du SNES-FSU :

La rentrée n'a pas non plus été simple dans les lycées. Si elle s'est techniquement faite, les problématiques les plus préoccupantes sont d'ordre pédagogique. La réforme du lycée, mal pensée, mise en place de façon précipitée montre tous les dangers que le Snes-Fsu avait annoncé depuis le début. La disparition du groupe classe pose déjà des soucis de gestion... de classe pour une équipe éducative qui concerne désormais... souvent plus de 40 personnes ! Les emplois de temps sont souvent complexes pour les lycéen.ne.s et souvent « à trous » pour les enseignants... Et que dire de la situation des élèves à qui on avait promis qu'ils pourraient suivre par l'intermédiaire du CNED - aux propres frais de leur famille ! - une spécialité non assurée dans un établissement, et qui, aux vacances de Toussaint, n'avaient encore pas reçu de réponse favorable et qui ont donc déjà accumulé au bas mot 24 heures d'enseignement de retard ? La mise en pratique des nouveaux programmes quasiment tous rejetés par le Conseil Supérieur de l'Éducation montre également leurs limites, entre l'encylopédisme, la déconnexion avec ce qu'un.e jeune lycéen.ne peut appréhender, l'absence de visibilité quant à l'évaluation... A cet égard, le JO du 20 octobre 2019 modifiant encore les dates des E3C montre bien que le ministère avance aussi à l'aveugle ! Comment les lycéen.ne.s et les personnels peuvent-ils travailler sereinement dans ces conditions ? Il est donc urgent de surseoir à la mise en place des E3C de janvier 2020 !

**Très prochainement :
un numéro S2Info71 spécial réforme des retraites**

Le SNES-FSU ne vit que des cotisations de ses adhérents. Je me syndique ici :

<http://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?rubrique49>

